

## **Au carrefour de la lexicographie et de la sociolinguistique. Essai d'analyse critique d'outils de référence : le cas de quelques dictionnaires de tamazight**

*Par OULD FELLA Kahina*

*Maître assistante, université Mouloud MAMMERI Tizi Ouzou*

### Résumé :

Cet article souhaite décrire la méthodologie adoptée par quelques dictionnaires de tamazight, Il retrace en premier lieu la chronologie de la lexicographie berbère, il évoque l'état des lieux de la production dictionnaire (dictionnaires encyclopédiques, dictionnaires de langue, lexiques de spécialité), il analyse quel traitement est réservé à l'emprunt, à la néologie et à la variation tout en expliquant à travers l'observation de ces écrits un type de rapport à la norme de référence.

On peut caractériser l'aménagement linguistique de tamazight que ce soit au Maroc ou en Algérie, comme suit : en Algérie l'aménagement du statut a commencé à partir des années 1990, avec l'ouverture des départements de langue et culture amazighes, celui de Bejaïa et Tizi Ouzou, l'introduction de langue amazighe dans l'enseignement en 1996, la constitutionnalisation de tamazight en 2001 et l'ouverture d'un centre pédagogique de l'enseignement ; alors qu'au Maroc, la prise en charge officielle n'a été possible qu'en 2002 avec la création de l'IRCAM 2001. Quant à l'aménagement du corpus, le travail sur la langue (graphie et lexique) était à l'oeuvre depuis deux décennies. Les travaux lexicographiques ont été importants : dictionnaires encyclopédiques, dictionnaires bilingues, dictionnaires monolingues ou semi monolingues, lexiques de spécialité.

En 1982, Dallet étudie le parler kabyle des Aït-Menguellat, le dictionnaire est intitulé Dictionnaire kabyle-français, parler des Aït Mangellat, E. Destaing (1938) a écrit Vocabulaire français-berbère, M. Taïfi (1991) publie le dictionnaire qui étudie les parlers du Maroc central (neuf parlers comme le précise l'auteur dans son introduction), comme il y a eu le dictionnaire de M. Chafik (1990, 1996, 1999, Le vocabulaire usuel du tachelhite de A. Bounfour et A. Boumalk (2001 : VIII), le Dictionnaire tarifit-français de A. Serhoual (2002), Lexique de berbère moderne de Mammeri Mouloud en 1990, Aziz Berkai

### **I-La problématique :**

Nous voudrions répondre aux questions suivantes : Quelle est la méthodologie adoptée pour la réalisation des dictionnaires de tamazight ? Quel regard peut avoir la sociolinguistique à l'égard de ces travaux lexicographiques ?

Nous avons posé comme postulats, les suivants :

-La démarche méthodologique dans l'élaboration de certains matériaux lexicographiques présente un écart par rapport aux exigences de la discipline.

-Le rapport de ces dictionnaires à la variation, à l'emprunt et la néologie expriment une conception de la norme de référence.

### **II-La méthodologie :**

Pour tenter de répondre à ces questions, nous avons réalisé une observation directe de d'écrits existants qui entrent dans le type de dictionnaire de langue, qui selon Louis Guilbert « 1969 :19 « peut être caractérisé comme le dictionnaire du « bon usage », le dictionnaire auquel on a recours pour trouver des informations sur la langue des gens cultivés. Sa visée n'est pas purement descriptive ni non plus normative au sens étroit du terme, mais didactique. Par là, cette conception s'oppose à celle que nous avons appelée dictionnaire linguistico-encyclopédique; elle ne tend pas en effet à saisir la réalité linguistique dans ses rapports avec la totalité de l'expérience, ni même la totalité du lexique dans ses rapports avec la langue dans son usage contemporain, mais seulement le lexique d'une certaine langue présentée

comme l'expression du système de la langue. Les mots adresses ont des unités dont la définition se réfère d'abord à la tradition lexicographique secondairement aux critères de l'analyse linguistique »

Ces outils sont le dictionnaire de Dallet (1982), le dictionnaire de M. Taïfi (1991), et celui de Mohand Akli HADDADOU : Le dictionnaire de tamazight, kabyle-français, français-kabyle, 2014, concrétisé par une grille d'observation, pour voir dans quelle mesure ces écrits répondent-ils aux normes méthodologiques de confection dictionnaire et aux normes orthographiques.

### III-La lexicographie berbère, état des lieux :

Plusieurs outils lexicographiques existent déjà depuis 1844 où il y eut la publication par VENTURE de PARADIS du premier dictionnaire sur le berbère. En effet une documentation écrite composée de glossaires, de lexiques, de dictionnaires de langue et de dictionnaires encyclopédiques s'offre au grand public comme au spécialiste.

Ces travaux sont nés dans des contextes différents, ayant des objectifs bien spécifiques, SALEM CHAKER ; 1995 divise la lexicographie berbère en plusieurs types :

La lexicographie utilitaire, la lexicographie dialectale et la lexicographie scientifique

Lexicographie utilitaire	Lexicographie dialectale	Lexicographie scientifique
-1918 (période coloniale) ou de pacification C'est le travail d'amateurs Les destinataires sont : commerçants, voyageurs, armée, administration -L'objectif : connaître la population à travers sa	(1920-1950) Période coloniale proprement dite Les dictionnaires importants : Charles de Foucauld 1951, Laoust 1920, Destaing 1944. ses caractéristiques : Intérêt pour le lexique d'un dialecte (tahaggart, chleuh,	Période Post-coloniale -Profite des travaux lexicographiques antérieurs et de la linguistique. - Le respect des normes scientifiques (traitement des racines et leur classement) -Structuration de l'article avec des

<p>langue. ses caractéristiques : -Le parler de base est : le kabyle, le rifain, etc la variation n'est pas abordée, -Les dictionnaires sont bilingues ou trilingues -Omission de la structure morpho-phonologique de la langue -la théorie et la méthodologie sont sommaires. -Les articles sont réduits à la traduction de lexèmes français -La transcription est latine.</p>	<p>etc....) -La structure morpho-phonologique de la langue est mieux étudiée. - Transcription phonétique est d'une grande grande précision Le classement par racine est important (Foucauld 1951) La structure de l'article : définition de chaque lexème et des dérivés avec exemples enquêtes ethnographiques : (Laoust 1920) et des recueils de textes (foucauld 1920) Destaing 1938, Boulifa 1904) rendent les définitions et les comparaisons plus précises. les problèmes théoriques restent et seront repris par les lexicographes suivants.</p>	<p>indications grammaticales. - styles et signes pour préciser le sens péjoratif ou familier, son utilisation dans un jargon. -Information ethnographique d'une grande précision.</p>
---	---	---

## **VI- Les articles et leur organisation :**

Présentation de l'article :

« C'est un terme générique, pouvant aussi désigner en lexicographie les adresses des dictionnaires, c'est à la fois l'ensemble formé par l'adresse et le métalangage formulé par le lexicographe pour la définition », on peut aussi parler d'adresses et d'entrées. (MOUNIN J. 1974 : 48 )

Nous allons faire une brève analyse critique de l'article des trois dictionnaires citée ci-dessus, de sa présentation, de sa classification et des informations qu'ils apportent, et celles qu'il a omis de signaler.

C'est la police de caractères qui permet de distinguer les entrées et les définitions qui les accompagnent, les premières sont en gras alors que les deuxièmes sont en police simple, une différenciation qui a pour objectif de mettre en exergue l'entrée et de faciliter son repérage.

L'article est composé d'un mot et de sa définition, ce lexème entre dans un ordre bien précis, il est classé soit par racine, soit par ordre alphabétique. Son organisation de chez les trois auteurs (Dallet, Taifi et Haddadou) est la suivante : Les éléments grammaticaux, les verbes, (verbes simples, verbes dérivés), sens et exemples, synonymes, les noms (genre masculin, féminin), leurs dérivés (avec am, an, ams, as, im), les adjectifs, les définitions sont aussi munies de proverbes et de diverses expressions.

*Exemples de présentation d'un article de dictionnaire*

L'étymologie : Les différentes significations

La catégorie grammaticale: Entrée ou adresse de l'article

Bénéfice n.m. (Lat.beneficium, bienfait). 1. Profit financier réalisé par une entreprise, un commerce, etc. , grâce à son activité. Accroissement des bénéfices. 2. Fig. Avantage, bienfait tiré de qqch. Bénéfice de l'âge. 3. DR. Bénéfice de discussion : possibilité pour une caution d'exiger d'un créancier qu'il poursuive d'abord le débiteur sur ses biens. –Bénéfice de division : possibilité en cas de pluralité de cautions d'obliger le créancier à fractionner son action en paiement entre toutes les cautions solvables aux jours des poursuites. –Bénéfice d'inventaire : prérogative accordée par la loi permettant à l'héritier de ne pas payer les dettes successorales qu'à concurrence de l'actif qu'il recueille. Accepter une succession sous bénéfice d'inventaire. –Cour. Sous bénéfice d'inventaire : sous réserve de vérification.

4. HIST. a. Revenu attaché à un office ecclésiastique. Terre concédée par un suzerain à un vassal en échange de certains devoirs. 5. PSYCHAN. Avantage inconscient qu'un

*Kahina OULD FELLA : Au carrefour de la lexicographie et de la sociolinguistique. Essai d'analyse critique d'outils de référence ...*

sujet tire de la formation de symptômes sous forme de réduction de tensions issues d'une situation conflictuelle.<sup>1</sup>

Les différentes définitions : plusieurs acceptions : juridiques, historique, psychanalytique

**DRBZ**

◆ *dderbez* ; B. *d r b y*  
*Yedderbiz -ađerbez, tuđerbzın* || Tom-  
ber (dans une excavation) ; tomber  
lourdement. || Entrer, survenir à l'im-  
proviste. • *yedderbez-iyi-ä di tebburt*,  
il est entré chez-moi comme un bolide,  
sans appeler. • *i mmer tedderbezä*  
*akka, a ljayha !*, et si tu t'étais pré-  
cipité là-dedans tête baissée, ô incons-  
ciente !

Les différentes morphologies

Les exemples      Les différentes significations

## VI.1- La classification des entrées

### VI.1.1-La classification par racine, avantages et limites

Les lexicographes sémitisants adoptent une classification par racine<sub>2</sub> ; hormis quelques exceptions comme le dictionnaire de Venture de Paradis ou le Qamus Qbayli- rumi et le dictionnaire kabyle- français du père Huyghes, les dictionnaires berbères comme le DALLET J-M, kabyle-français, parler des Aït Mangellat, 1982 et le dictionnaire de tamazight du Maroc central de TAIFI M, 1991 ont suivi cette méthodologie de la classification par racine, celui de Mohand Akli Haddadou, dictionnaire de tamazight, kabyle-français, français-kabyle, 2014 diffère par une classification double faisant appel à l'ordre alphabétique et à l'organisation par racine.

Dans l'introduction du dictionnaire DALLET J-M 1982 : XXI la classification par racine est justifiée comme suit : « Le berbère

fait partie des langues chamito-sémitiques, où les mots sont formés à partir d'un noyau consonantique, appelé racine. Par exemple la racine RBH se retrouve dans *erbeh*, gagner, *twarbeh*, être gagné ; *urbih*, porte chance, *amerbuh*, qui gagne, chanceux. Une classification alphabétique obligerait à classer ces mots sous, R.S T M U A. Ce qui détruirait évidemment l'unité de cette famille de mots. Dans un tel procédé, la grande majorité des noms masculins se verrait traitée sous A et la quasi-totale des noms féminins sous T. C'est la langue elle-même qui nous invite à suivre une classification par racines.

La racine une fois dégagée est classée par ordre alphabétique. Ce dictionnaire est classé par racines- ce sont les structures morphologiques du lexique elles- mêmes qui exigent une telle classification.

TAIFI. M, 1991 :3 explique : « **Ex/** la racine **RD** se trouve dans **-arid** « être lavé », **ssird** « laver, se laver » **ttuyarid** « être lavé, avoir été lavé », **msird** « se laver réciproquement », **tarda** « lavage », **isird** « lavoir » **isirden** « eaux usées, rinçures », **amsird** « laveur » tous ces trins se partagent la même racine et sont formés de schémas différents. On peut donc les regrouper en une famille lexicale.

Une classification par ordre alphabétique aboutirait à des regroupements de mot.

Par exemple, les dérives de la racine RD notés ci-dessus seraient classées sous A, S, T, M, I, ce qui non seulement détruirait l'unité de la famille lexicale mais obligerait aussi à répéter plusieurs fois les mêmes définitions sémantiques.»

La classification par racine permet de réunir ce que la langue a déjà uni, à savoir les lexèmes appartenant à la même famille ; néanmoins elle pose un certain nombre de difficultés qui sont apparentes dans Le DALLET à titre d'exemples:

Les rapports sémantiques ne sont que des hypothèses proposées par le lexicographe qui parfois peut associer des mots qui n'ont aucune relation de sens en mettant comme prétexte leur forme

identique, Plusieurs cas d'homonymie sont à signaler, des racines formellement identiques dont le sème est différent.

Cela explique le fait que Chez TAifi, les rapports sémantiques entre certaines unités de même racine ne sont pas établies de manière poussée par exemple entre ces sous adresses et la racine :

BD (p7-8)

—bdu

Bdi-a, beddu, ur-bdi=commencer, débiter, se mettre à, entamer, ébaucher, être commencer, être engagé, être entamé▪Nbda s rebbi, nous commençons par (louer) Dieu.bdan takerza, ils ont commencé les labours. Ibda unzar la ykkat, la pluie s'est mise à tomber .gas nbda g^gwbrid iwħil yad, à peine avons-nous commencé à marcher (entamé le chemin) qu'il est déjà fatigué.

Tu —ttubda

Ttubda-a, ttubda, ur-ttubda=être entamé, commencé, ébauché, engagé. Ittubda g ufettal-a yad, qqn a déjà commencé à manger de ce couscous. Ittubda g lebni, la construction de la maison a été commencée.

□Lebdu, masc.sg.=commencement, début, préliminaire ▪g Lebdu n ddunit, au commencement du monde▪ G lebdu, en premier lieu, d'abord, au début.

□Anebdu (w-u)Inebdtn=été, période de moissons=récolte(les céréales), céréales, culture de printemps ▪Gw unebdu la tterħal^n ger zbel, en été ils transhument vers la montagne ▪ Luqt une bdu, temps des récoltes, été ▪ Inwa unebdu, les céréales sont mûres▪ihreq tağanin^t (chant de moissonneurs), Le doigt s'est vexé, ô bague, le temps des moissons est arrivé et je t'ai remplacée par un protège doigt (en roseau).

A aucun moment, il y a affirmation d'un trait sémantique commun entre bdu et anebdu, alors que les deux lexèmes sont mis sous la même racine.

Le télescopage des racines est l'un des problèmes que pose la classification par racine :



**Kahina OULD FELLA** : *Au carrefour de la lexicographie et de la sociolinguistique. Essai d'analyse critique d'outils de référence ...*

Chez J-M Dallet, 1982 p 160, les deux lexèmes « tadist » et « tiddas » sont classés sous la même racine DS, alors qu'il n'y a aucun trait sémantique commun.

Tadist : ventre, grossesse. Tiddas : sorte de jeu de dames ou de dès.

D'ailleurs TAIFI, 1991 :76 commence la racine DS par le nom adis : ventre, idusan : ventre, grossesse, tadist : bouchée à nourrir, iâddasn : ventre ; il n'inclut pas tiddas dans cette racine même si sa référence pour le kabyle est le dictionnaire de Dallet.

Plusieurs exemples peuvent être cités (MENNANA Larbi ; 2008 :106-108) :

Mel : indiquer, faire savoir et Imlul : être blanc sont classés sous la même racine ML, (p. 497)

Iḍan : nuit, vient de iḍ , Iḍan : chiens, qui vient de aydi, sont classés dans le Dallet sous la même racine D (p170)

Deux mots d'origine arabe sont classés ensemble alors qu'ils relèvent de racines différentes.

Exemples : La racine BâD (pp.64-65), réunit deux mots : ebâed : être éloigné

Wembâed /umbâed : Ensuite

La racine DYN (p. 166) réunit les mots :Ddin : « dette ». Ddin : « religion »

La ressemblance à la fois formelle et sémantique qui induit les auteurs en erreurs : le mot berbère, parce qu'il a la même consonne et parfois la même signification que le mot arabe est intégré dans la série arabe.

Exemple: Mæddən : gens (lexème berbère) (p29) donné comme pluriel de bnaðem »homme », (lexème arabe).

### **VI.1.2-La classification par ordre alphabétique :**

HADDADOU M-A ; 2014 :5 explique son classement comme suit : Le dictionnaire tamazight-français vise un dictionnaire pratique qui donne un usage fidèle de la langue c'est ainsi que

nous avons voulu concilier la nécessité de l'ordre alphabétique propre aux dictionnaires avec les structures de la langue on a procédé aux regroupements habituels des classements par racines la base fournissant les dérivés puis nous avons procédé à des dégroupements classant les mots alphabétique normal, avec des renvois aux mots de base.

Ex :

Abalmud, écolier, voir lmed p 34

Lmed- TO- elmed, apprendre, s'instruire vrb, lemmed, yelmed, ur yelmid, almed, s'habituer, yelmed tuckerder di temzi, il a appris à voler, depuis l'enfance, apprendre ilmed tamazigt, il apprend tamazight.

Selmed, vrb- act. Selmed, aselmed, habituer, faire apprendre.

Lmumed, vrb, ttelmumed, almumed, commencer à s'habituer.

Mselmad, vrb.act, tteselmad, amselmed, se donner réciproquement une habitude.

Aselmed ; (u)-n.msc, islemden, apprentissage, agarbez n uselmed n lhirfat, centre Professional d'apprentissage (cfpa)

Analmad (u)-n-msc, inalmaden, élève, étudiant, fein, tanalmdt, (tn), tinselmadin (tn).

Aselmad, (u)-n.msc, iselmaden Enseignant, professeur, fém, tasel

Madt, (ts), tiselmadin (ts)

Almud (m), n, masc, ilmuden (y), Enseignement, apprentissage (néol)

Abalmud (u), n.msc, ibalmuden, publier, fém. tabalmdt (tb), tibalmdin (néol)

Ex :

Tane\$must, journaliste, voire, a\$mis. P 467

## **VI.2-La Définition**

« Dans un dictionnaire, la définition est l'analyse sémantique du mot d'entrée. Elle est constituée d'une série de paraphrases synonymiques du mot d'entrée, chaque paraphrase, distincte des autres, constituant un sens, ou, dans la terminologie lexicographique, une acception. Les définitions (ou sens), distinguées, les unes des autres par des numéros, des tirets, des barres, etc.) se succèdent selon un rapport historique ou logique (parfois dans l'ordre de fréquence en langue). La définition recourt dans la paraphrase synonymique à des termes génériques qui sont des définisseurs : ainsi le terme « véhicule » servira dans les définitions de automobile, cabriolet, voiture, etc.» REY Alain;1983:132

Chez TAIFI Miloud, La définition est symbolisée par le signe suivant :=, alors que les différentes acceptions sont signalées par la virgule.

Ex BD

□Bdu, JZY/uda, Aš

Bdi-a, bettu, ur.bdi= tomber, dégringoler, faire une chute. Ibda g^gwanu, il est tombé dans le puits (syn= s tettey, t-y, wđellu, w.d.l

Dans le dictionnaire de Haddadou M-A, la définition est indiquée par un tiret, les différentes acceptions sont séparées pour une virgule.

Cced- attache, hem, voir ccudd

Cceḍ- vrb ; ttecced, tecced, yecced, ur yeccid- tucdda- uccud, glisser, dérapé, tecced, ṭumubil yef udfel, la voiture a dérapé sur la neige, laisser échapper, icceḍ-as urgaz-is ger yifassen-is, son mari lui a glissé entre les mains 'l'a quittée), yecced deg wawal, il a laissé échapper un mot, fauter, \$as yecced, surfem-t, même s'il a fauté, pardonnez-lui.

Pour le Dallet l'analyse sémantique est précédé par un point virgule, les paraphrases sont séparées par le point ou la virgule ou le signe suivant : □. (Voir l'exemple page 5)

## **VI-2-1-Les types de définitions**

La définition est la partie la plus délicate pour le lexicographe car il doit construire un métalangage, un discours élaboré, face à cette difficulté, il opte pour des choix bien précis que nous allons décortiquer ci-dessous.

### **A-La définition par un équivalent en français**

La définition par équivalence est répandue dans ces trois dictionnaires, nous avons relevé quelques exemples :

◇ *ibeccan* (i) ; Pl. s. sg.

□ Urine. (DALLET, 1982 :40). Cet exemple peut être complété par une périphrase en indiquant l'euphémisme : *aman n tasa*

*Ekkes* « ôter » (DALLET: 422)

### **B**

—*abuda* (wa) AE

*ibuda*= massette (plante) (TAIFI M, 1991: 8)

-BHB

—*Bahebba*, mas ; sing lang. Enf.

= chaussures (Taifi m 1991 :12)

Chez Taifi les définitions par équivalence caractérisent plus les noms concrets.

*adafal(u)-chl.adafal*, lierre- n.masc. lierre (bot). (HADDADOU ; 2014 :109)

*adday-inférieur*, voir *ddaw*. (HADDADOU ; 2014 :109)

B-Par équivalent en tamazight

Ex *abattage* (collectif de bête)- *sun, timecret* (HADDADOU ; 2014 :771)

*Mandat-sm ; lkalafa* (HADDADOU ; 2014 :903)

*Mandataire-sm ; nnayeb*(HADDADOU ; 2014 :903)

C-La définition par périphrase

### Exemple NB

\_ anebdu (w-n) Inebduten= été, période des moissons= récolte (des céréales), céréales, culture de printemps. (TAIFI M, 1991 :8 )

BDR—abadir (u) AH

Ibedur^n= grosse galette de pain d'environ un mètre de diamètre, préparé seulement lors d'un mariage. (TAIFI M, 1991 :10)

Amgani- qui dépend des autres, qui attend tout des autres, voir ggani (. HADDADOU ; 2014 : 368)

Ameddah- chanteur de chant, religieuse, poète, voir meddeh. (. HADDADOU ; 2014 : 368)

Denteste- sun, ameggay n tu\$mas, ttbib n tu\$mas p 832 haddaden

### D- La définition par synonymie ou antonymie

La définition par synonymie est constatée plusieurs fois notamment chez TAIFI, dans ses définitions de tamazight vers le français, il abonde dans les synonymes en français, Mohand Akli HADDADOU aussi dans sa partie français- kabyle a tenté d'apporter le maximum de synonymes pour un lexème.

Ex bekkes / fekkes

BDL beddel

Beddel, tbeddel, urbeddil= changer varier, trans. et intrans. Transformer, se transformer, modifier, être modifié, échanger, substituer. (TAIFI M, 1991 :08)

BDR bader

Tbader= se presser, se hâter, se dépêcher, s'activer= s'abandonner à (TAIFI M, 1991 :09)

Abdel (u)

*Kahina OULD FELLA : Au carrefour de la lexicographie et de la sociolinguistique. Essai d'analyse critique d'outils de référence ...*

Ibeddilin= changement, modification, transmission= remplacement, échange, substitution= suppression Izd (TAIFI M, 1991 :09)

Tafehhamt-intelligente, sage, voir fhem (. HADDADOU ; 2014 : 182) Tafercuct- vieille, délabrée, voir fercecc, (HADDADOU ; 2014 : 183)

E-Les illustrations (l'exemplification)

Pour Alain D (2000, 8 3) ; Un article comprend nécessairement une entrée et des traductions directes, et puis dans le cas graves ou délicats, des exemples- L'exemple serait donc un luxe confortable, une sorte de cerise sur le gâteau lexical. L'exemple ne vient pas confirmer la théorie. C'est en fonction de lui qu'elle s'élabore ».

Selon MENNANA Larbi ; 2008 :88 pour le Dallet chaque définition est suivie d'un ou plusieurs exemples. Les exemples du dictionnaire sont toujours traduits= traduction libre mais quand il s'agit d'un proverbe ou d'une expression idiomatique, le sens littéral est également donné

Ex :Auhde\$-k a ccrab ur k- swi\$ \$ef-fakka d nwi\$ imi ula d iyuzad sekren ( exemple tiré sous SKR) ô vin je jure de ne plus te boire et qui m'inspire cette belle révolution c'est que les cops eux- même s'enivrent.( HADDADOU ; 2014 : 13)

L'usage des exemples chez DALLET permet une lecture ethnologique de la période dans laquelle ce dictionnaire est écrit. En effet les illustrations reflètent non seulement la langue mais aussi la culture kabyle. A partir d'un classement thématique MENNANA.L 2008/89 constate que pour l'ensemble du dictionnaire 14862 exemples dont 2950 (-20%) sont repris de la littérature orale des Ait Mangellat et d'autres régions de Kabylie. Ces exemples sont principalement tirés :

De contes, proverbes, dictions connus de la région.

D'extraits du FDB, les écrits de Blaid At Ali et des extraits de taqsidt n ledyur.



Berrey, ur briy= broyer, moudre grossièrement, concasser, écraser, granuler et pass •brey wagguer, la farine est mal moulue. Tbrey iqezâur n<sup>^</sup>tisent , elle a broyé des morceaux de sel gemme.—être mal, insuffisamment battu (paille, céréale).•Ibrey walim, la paille est mal broyée. Threy tkerzem iyiger, le champ est mal labouré (il reste encore des mottes de terre non évasées).

—contusionner, meurtrir, blesser par frottement et pas. Ibrey, uburks, la chaussure m'a meurtri le pied-tbry lbhimt s ubarda, la bête a des contusions dû au frottement du bât. tbrey tazukt suqezdim, j'ai mal aux fesses à force d'être assis.◊šš

=fig. faire mal, peiner (trans.), faire de la peine. Ibrey-, wawal nnayi tennid, ce que tu m'as dit m'a fait de la peine. Ibrey-, yan n'wawal rih ad-as-tb inih, je veux te dire qqc, qui me tient à cœur. (TAIFI M, 1991 :33)

La présence de l'abréviation suivante "fig" pour signaler le sens figuré précédant l'exemple, est une remarque intéressante qui aurait dû être complétée par le sens littéral qui est dit au début de la définition sans aucune indication, il faut donc mettre : Berrey, ur briy="litt" broyer, moudre

Il recourt aussi à des descriptions d'ordre ethnologique, à des expressions figées.

Ex :—abeššaer (u)=annonce d'une bonne nouvelle=prédiction=nouvelle, bonne nourir, •ad-tt igg řebbi d – ubeššer n<sup>^</sup>lħir dieu fasse que ce soit une bonne nouvelle

—abeššar (u)Ideššar<sup>^</sup>n=messager, porteur de bonnes nouvelles à ceux qui n'ont pas commis de péchés (prophète)

—imbeššarn Imbeššar<sup>^</sup>n=mm.ss.q.précéd.=insecte volant (bourdon, papillon...) qui entre dans une maison ou une tente, considéré par la croyance populaire comme bon augure, annonçant une bonne nouvelle. (TAIFI ; 1991 :37)

L'exemple avec proverbes et expressions populaires est aussi présent dans les définitions chez Mohand Akli Haddadou dans la première partie : kabyle –français, quant à la deuxième partie



français-kabyle, nous avons constaté l'absence de ce procédé d'illustration dans la partie français-kabyle

EX : Dder\$el-to. der\$el, être aveugle

Vrb, ttders\$il- aders\$el- tidder\$elt

Être, devenir aveugle, yedders\$el di temzi, il est aveugle depuis son jeune âge : prov ; dey leâmar gehhley, asmi gehhley dders\$le\$, je ne me suis jamais fardé les yeux, le jour ou je l'ai fait, je me suis aveugle (d'un malchanceux) proverbe.

Aders\$al (u)-u, msc, iders\$alen

(y), aveugle, fém, taders\$alt (td), tiders\$alin (td), prov : dacu, tebyid ay aders\$al ? D tafat !, Que ceux-tu aveugle ? La lumière ! .( HADDADOU ; 2014 : 119)

Qesser (qesser)- ar, dial qeser plaisanter- vrb ttqessir- qesser, causer, passer le temps à conserver, qessren id kamel, toute la nuit, ils l'ont passé à conserver.

Aqesser (u), n. msc, fait de passer du temps en conversant, conversation, plaisanterie, exp : ma tecca, tecca, ma ur tecci ara d aqesser, si le coup tente marche, c'est bon, si non, ce n'est qu'une plaisanterie (on ne prend rien à essayer). .( HADDADOU ; 2014 : 119)

. « Dans les temps à tradition orale, comme le tamazight ( ) ce sont plutôt les citations anonymes relevant du patrimoine populaire, comme l'adage, la devinette, l'édiction et le proverbe, qui tiennent le haut du pavé dans le bon dictionnaire, Dans le Dallet l'anonymat de la citation tient bien presque de méthode. Des citations d'entent très connus dans toute la Kabylie et même au de là, à l'usage du poète Si Mhend ou du grand sage Cheikh Mohand Ulhucine, aux quels des usages sont consacrés, sont rendines anonymes dans ce dictionnaire. Ainsi, sous l'entrée tagmat, définie ainsi : « Fraternité, Entente entre frères et sœurs, entre parents », on trouve une citation qui est un tercet extrait d'un poème de Si Mohand : « yir tagmast am kalitus, yas yewzzif messus mbe3id i-gerra tili ». (Mammeri, 1969, 438) ». BERKAI A (2000:18 ).

## **V-Transcriptions orthographiques/ transcription phonétique:**

A partir de l'examen attentif de notre corpus, nous avons constaté l'usage de trois systèmes de transcription orthographique, il y a certes évolution, du dictionnaire de Dallet à celui de Haddadou, mais aussi variation dans les normes d'écriture quant nous nous penchons sur les normes suivies par Taifi Miloud.

La transcription adoptée dans le dictionnaire de Tamazight kabyle-français, français-kabyle est phonologique « ce choix est également celui de l'école algérienne qui tend à uniformiser les systèmes de transcription en se rapprochant des formes premières ; ainsi on écrira taburt, porte, alors que les réalisations phonétiques varient selon les parles, tabburt, taggurt, taburt, on aura ww, cuire, et non bb, gg, tels sont les justifications avancées par HADDADOU 2014, 6, quant aux système orthographique qu'il a entrepris.

Cette transcription inclut toutes les dernières recommandations de l'atelier de Bordj Bou Arreridj, décembre 2010.

La transcription phonétique n'est pas régulière, nous remarquons qu'elle est réalisée seulement lorsque la prononciation est différente de celle de l'unité lexicale qui représente l'entrée.

Ex abrarac (abrara) } HADDADOU; 20014:41  
Abraḥ (abra) }

Pour le DALLET aussi, c'est l'écriture à tendance phonologique qui est choisi seulement plusieurs écarts sont constatés, nous signalerons quelques uns :

-Omission de signes diacritiques : la marque de l'emphase des pharyngalisées

Ex : timerziwt : cassure" (DALLET ; 1982 :938)

timerziwt : "visite" (DALLET ; 1982 :939)

**Kahina OULD FELLA** : *Au carrefour de la lexicographie et de la sociolinguistique. Essai d'analyse critique d'outils de référence ...*

-Absence de marques de labio –vélarisation : Ex : ekrez : labourer ; ekwrez : mettre une ceinture spécialement.

-Non délimitation du lexème et confusion : Ex : \$ef-faman, deg-g wexxam, etc.

-Certains lexèmes sont confondus sous des racines homonymes :

Azekka « demain » (DALLET; 1982:938). Azekka « tombe » (DALLET; 1982:938)

L'écriture adoptée par TAIFI Miloud dans son dictionnaire est la transcription phonologique qui ne note pas les variantes individuelles et contextuelles : les emphatiques conditionnées, les spirantes, alors que la labio-vélarisation est inscrite

Quant aux assimilations, elles sont rétablies dans leur formes d'origine en indiquant leur présence avec le signe suivant<sup>^</sup>. Nous avons aussi remarqué le maintien de la voyelle neutre pour faciliter le décodage et sa suppression dans certain environnement.

Ex : ibezzatn : enfantement ; alors que pour la transcription du kabyle, on aurait noté : ibezraten pour indiquer la marque du pluriel.

Il y a lieu de souligner la variation dans l'écriture entre l'Algérie et le Maroc, variation dans les signes diacritiques, dans la transcription de la voyelle neutre, etc.

Absence de la transcription phonétique chez le Dictionnaire Le DALLET et celui de TAIFI.”

#### **IV-L'étymologie:**

Chez le Dallet les indications de l'ordre étymologiques ne sont pas régulières, l'étymon n'est pas indiqué dans la plupart des cas surtout pour le mot étranger qui change parfois totalement alors que dans le dictionnaire de tamazight parler de kabylie kabyle-français , français-kabyle, les étymologies arabe, françaises et autres sont signalées

**Kahina OULD FELLA** : *Au carrefour de la lexicographie et de la sociolinguistique. Essai d'analyse critique d'outils de référence ...*

Ex : lebden Corps., organique d'un anomal ou d'un homme, donne comme ordre ar

(TAIFI ; 1991 :10), l'étymon est :elbaden

Abidun, « bidon, seau » donne comme Fam (HADDADOU ; 2014 : 10)

Parfois Miloud Taifi donne deux origines linguistiques à l'adresse parfois une seule, on se demande pourquoi "lbakiya" est donné comme une unité d'origine française et arabe, et "lbakur" qui est donné seulement comme arabe, sans étymo, il faut souligner que le mot est intégré dans le kabyle : abakur

lbakiya, fém fr ; ar.

Labakiyet= paquet, chose enveloppé dans un papier

Lbakiya n wattay, un paquet de thé.

talbakiyt (t)

talbakiyin= petit paquet

Lbakur= figes précoces, fige- fleur = fantaisie, décision peu sérieuse ar

L'origine du mot n'est pas toujours indiquée, l'origine de l'entrée berrem n'est pas indiquée chez TAIFI p30 , qui est kabyle.

#### **IIV-Les marques d'usage :**

Les marques d'usage sont signalées en prenant en compte les éléments suivants : le facteur géographique ou diatopique : régional, ou le facteur diachronique : vieilli ou archaïque etc, l'appartenance à un milieu socio professionnel ou le facteur diastratique : populaire, argotique, situation de communication ou registre de langue : vulgaire ou familier, spécialisé, etc.

**Kahina OULD FELLA** : *Au carrefour de la lexicographie et de la sociolinguistique. Essai d'analyse critique d'outils de référence ...*

La plupart des ces marques ne sont pas signalées dans les définitions proposées, cela est dû en partie à la quasi-absence de travaux lexicographiques et sociolinguistiques et dialectologiques qui peuvent servir de référence pour ce genre de descriptios..

Tableau n=°2 caractérisant la présence ou l'absence de marques d'usage dans les trois dictionnaires :

	Le dict DALLET	Le dict de TAIFI	Le dict de HADDADOU
Facteur diatopique	-	+	-
Facteur diachronique	+	-	-
Facteur diastratique	-	-	-/+

#### **IIIIV-Le traitement des emprunts :**

Selon MANNANA L ; 2008 :93, les emprunts, figurant dans le dictionnaire sont les emprunts, utilisés en synchronie, délimitée (année 1940) emprunts arabes, intégrés depuis longtemps dans la langue, et pour la plupart encore en usage aujourd'hui, emprunts français, plutôt rare et limités à quelques domaines d'utilisation, exemple d'emprunts arabes recensés :

Ex : ccud « attacher », Cudhi « désirer », Dawi « soigner »

Exemple d'emprunts français ; Abanku « balcon », Lbusta « poste », Afermasyan « pharmacien »

Par contre, il manque des mots aujourd'hui intégrés dans la langue, comme : lwali, « wali » « préfets », lbaladya « mairie »

Les leçons sont encore plus grandes pour emprunts français dont certain étaient faits du temps même de la constitution du corps de Dallet.

Akaryun « un crayon », Ttunubil « une voiture, une automobile », Trisiti « électricité »

Radyo « la radio », Tilifon « téléphone »

« Le tamazight a induit beaucoup de vocables étrangers- où on y trouve des mots latins, turcs, français, espagnoles, mais se sont surtout les emprunts, faits à l'arabe qui constituent la plus grande partie des apports étrangers. On sait que par ailleurs l'arabe et le kabyle appartiennent à la même famille de langues ; le chamito- sémitique. Les deux systèmes contiennent donc nécessairement un fond lexical commun. Dans l'état actuel, le tamazight et l'arabe dialectal marocain sont en contact étroit. Il y a donc inévitablement emprunt de part et d'autre, et il n'est pas toujours aussi sûr de statuer sur la provenance de certaines racines. [...]. Mais l'examen de l'ensemble lexical montre que les racines communes aux deux systèmes ne sont pas toutes exclusivement arabes (environ 1260 racines communes). Les rapprochements notés dans ce dictionnaire n'indiquent donc pas l'origine des racines berbères mais qu'il y a, en synchronie, simple similitude entre le tamazight et l'arabe. » (TAIFI ; 1991 : III)

La classification des trois dictionnaires des emprunts arabes ou français ou autres s'est faite non sur la racine du mot emprunté mais sur sa réalisation berbère, c'est-à-dire sur la racine extraite du lexème intégré.

Une attitude favorable à l'intégration des emprunts apparaît aussi chez Mohand Akli Haddadou, qui distingue entre arabe et arabe dialectal en donnant l'origine linguistique de l'adresse.

Ex : dderbuz[dderbu]- Ar. Dial., dderbuz, rampe, du tur.-n.msc., derbuzat, rampe, yebna ddruj, ixdem-as dderbuz, il l'a muni d'une rampe.

*Kahina OULD FELLA : Au carrefour de la lexicographie et de la sociolinguistique. Essai d'analyse critique d'outils de référence ...*

mandater :-myg ; kellef (p903), Montrer :(se montrer) ; dher, nmedwal.

Ces deux exemples : kellef et dher sont-ils des emprunts ou des néologismes ? Aucune indication n'est apparente, s'agit-il de nouvelles créations lexicales ? Sont-ils des emprunts intégrés ?

Etant donné le fait que ce dictionnaire est un dictionnaire des parlers de Kabylie, un dictionnaire « du vocabulaire fondamentale », « pan kabyle », d'où la nécessité pour ce genre de dictionnaire d'indications d'ordre diastatique (géographiques) afin de donner des références sur l'usage et la fréquence des unités lexicales.

Y-t-il une enquête de vitalité qui a été réalisée comme ce fut le cas pour l'intégration des belgicisms dans le nouveau Robert 2008 comme l'explique Jean-Nicolas De Surmont : « La majorité des belgicisms ont surtout été retenus en fonction des résultats de l'enquête de vitalité sur la base d'un taux de reconnaissance (vita-lité passive) supérieure à 90% parmi les informateurs.<sup>19</sup> L'enquête de vitalité, comme nous l'avons déjà mentionné,<sup>20</sup> constitue l'une des particularités du dictionnaire de Valibel en ce qu'elle précède l'établissement la nomenclature du DFB. À cet égard l'établissement de la vitalité des emplois s'inscrit en partie dans une tradition inaugurée par le Trésor de la langue française (dorénavant TLF). »

### **XIX-Le traitement de la Néologie :**

Chez le DALLET et TAIFI, l'absence de néologisme est un fait marquant, le mot amazi\$ est signalé non comme entrée chez Le Dallet mais dans l'article Leqbayel (p641-642) : « le mot amazi\$ est absolument inconnu (Salem CHAKER) « notant pourtant écrit le même auteur(1974) que depuis quelques années, cette appellation amazi\$ pl. imazi\$en tend à se répandre »

Chez TAIFI cette unité n'est pas signalée et cette définition n'est pas intégrée, nous avons l'entrée : tamaziġt : femme

**Kahina OULD FELLA** : *Au carrefour de la lexicographie et de la sociolinguistique. Essai d'analyse critique d'outils de référence ...*

berbère au sing seulement : ensemble des parlers berbères du Maroc central, le tamazight. (p 448)

Les formations spontanées comme tamacint n tarda : machine à laver, tilelli : liberté, tanemmirt : merci azul : bonjour, akabar : parti, tagrawla : révolution ne sont pas intégrées.

En revanche Mohand Akli HADDADOU intègre les néologismes parfois même en indiquant leur origine dialectale.

Ex : g-vrb, tegg, ur yegi, - tugin, faire, réaliser, yga leqrar i yiman-is, il s'est fait une situation, maitre, disposer, donner, yega-yas ccan, il lui donne de la considération, être amek tegid ? Comment vas-tu ? (lit-comment es-tu ?)

Amyag (u), n.msc, imeggayen (y), sujet grammatical (néol)

Amgay (u)-n, msc, imyagen (y),

Verbe (néol)

Iyi (yi), nmisc, iyiten (yi), acte, action (néol)

Tamgit(tm), n.msc, timagiyin(tm), identité algérienne (néol) (HADDADOU ; 2014/ 196)

## XX-Le traitement de la variation

Confectionner un dictionnaire suppose au préalable que les auteurs se sont posés les questions suivantes : quels dictionnaires ? Quels variantes phonétiques, morphologiques, syntaxiques prendre ? Un seul lexème a plusieurs variantes, exemple : acebbub : cheveux est dit : acekkuḥ, aceççuy

Aqçic : « garçon » est dit : aqrur, aḥday. Quelle attitude doit-il avoir à l'égard de ces variantes ?

La variation est un phénomène linguistique qui a besoin d'être décrit, c'est là que les parlers peu ou non étudiés se trouvent à la marge, exclues de toute apparition dans le dictionnaire sauf dans le cas où le lexicographe effectue des enquêtes dialectologiques pour élargir et/ou vérifier ses données.

« Une solution pratique reste à trouver, mais on pourrait par exemple (arbitrairement ?) Choisir un parler de base et ne retenir



**Kahina OULD FELLA** : *Au carrefour de la lexicographie et de la sociolinguistique. Essai d'analyse critique d'outils de référence ...*

que la phonique et la morphologie de ce parler, par contre les variantes lexicales du type ihf « tête, extrémité (Ait Myill), Aqerru (Iziyan) et azellif (Ait Warain) peuvent être considérées comme unité synonymes et seront toutes incluses dans le dictionnaire à condition d'en signaler l'appartenance à tel ou tel parler et d'en localiser les différentes sens.» (TAIFI ; 1988 :16)

Chez Le DALLET, les variations des mots ne sont signalées qu'occasionnellement

Ayelzim (p259) / agelzim, « hache, pioché »

Cebbirdu (p75)/ yebbirdu « genette »

Pour HADDADOU et TAIFI, cela est plus fréquent :

Ex: Aserwal (u) ar-sirwal, caleçon, du pers, shalwar- nwas, iserwalen , pantalon (Haddadou p 583)

Chaque fois qu'un mot kabyle ou berbère de façon générale se rencontre sous une autre variante, le lexicographe doit faire les précisions nécessaires. Ainsi chez le Dallet, l'adresse : bbw : cuire : yebbwa, yewwa, yeggwa, tawwurt, tabburt, taggurt pour désigner la porte, les exemples peuvent continuer. Dans le dictionnaire de HADDADOU l'inventaire des variantes n'est pas accompagné de commentaires concernant leur fréquence et leur emploi. Ainsi, il n'est pas possible pour un lecteur exogène ou même endogène de savoir dans quelle région cette variante est attestée ou, au contraire, elle est répandue partout en Kabylie.

### **XXI-Quelle norme de référence ?**

Le dictionnaire de Dallet J-M comme son titre l'indique est le dictionnaire d'un parler, celui des Aits Menguellat, il ne décrit pas tous les parlers kabyles, « L'objectif du dictionnaire n'était pas un dictionnaire étymologique, ni pan berbère » DALLET J-M, 1982 : XX III.

L'ouvrage de TAIFI est un dictionnaire de tamazight, il ne s'agit pas de tamazight : la norme commune, ce que les berbésants appellent le pan berbère- dénomination qu'on trouve aussi chez

*Kahina OULD FELLA : Au carrefour de la lexicographie et de la sociolinguistique. Essai d'analyse critique d'outils de référence ...*

HADDADOU- mais une variété nommée tamazight du Maroc central. Il cite et explique : « Tous les parlers du tamazight ne sont pas étudiés dans ce dictionnaire, nous n'en avons retenu que neuf, et notre choix a été déterminé par la disponibilité des études lexicographiques et lexicologiques antérieures à notre recherche, le parler des ayt Atta, par exemple n'a bénéficié d'aucune étude que nous aurions pu exploiter. Les parlers étudiés sont les suivants : Ayt Ayyache, Ayt Hadiddou, Ayt Izdey, Ayt Myill, Ayt Nadhir, Ayt Saddem, Ayt Seghrouchen, Iziyan. » (TAIFI M; 1991 : III)

Un élargissement vers le kabyle a été constaté, et montre cette volonté de donner à cet ouvrage une dimension normative sauf que la référence de Taifi est le Dallet et par conséquent le parler d'Ait Menguellat qui lui aussi n'est pas représentatif du kabyle.

Pour Taifi (1991 : III) les deux dialectes (kabyle, tamazight du Maroc central) se partagent un grand nombre de racines (environ 1510 racines communs).

« La volonté normative du dictionnaire dépend de bien des facteurs, attitude et idéologie des auteurs, situation historique de la communauté économiquement, a un marché, qui donne à chaque ouvrage des caractères distincts. Certains dictionnaires, bilingues et monolingues sont destinés à l'apprentissage ; ils ne peuvent fonctionner qu'avec l'approbation de l'institution pédagogique, l'école, l'éducation ; leur norme est celle de cette institution. » (REY A ; 1983 :543)

C'est dans cette optique que le dictionnaire de tamazight Parlers de Kabylie, français –kabyle, kabyle- français écrit par Mohand Akli HADDADOU en 2014 opte pour la transcription orthographique adoptée par l'école algérienne.

Pour Mohand Akli Haddadou ; 2014 « ce dictionnaire rompt avec la pratique qui consiste à ne présenter que le parler d'une région : il se veut largement pan-kabyle, réunissant le plus de mots communs à différents parler, pour servir de véritable lien de communication en attendant la réalisation d'un dictionnaire monolingue, également pan-kabyle. »

Plusieurs dénominations sont consacrées : dictionnaire de tamazight, parlars de kabylie : dictionnaire pan kabyle, dictionnaire du tamazight du Maroc central, dictionnaire du kabyle, parler d'Aït Mangellat mais aucun des dictionnaires n' a répondu à l'attente d'un outil qui servira à la normalisation de tamazight.

« Pour les langues à tradition orale, l'élaboration d'outils de référence (grammaires et dictionnaires) est d'une importance stratégique. Le cumul de descriptions dont on dispose pour la langue amazighe contribue à faciliter cette tâche, les moyens informatiques aidant, le projet est de l'ordre du possible. »  
Ameur Meftaha; 2009:84-83

« Un tour d'horizon dans la lexicographie amazighe révèle que les outils lexicographiques dont nous disposons à l'heure actuelle sont souvent cantonnés à un seul dialecte. C'est le cas du Vocabulaire français-berbère de E. Destaing (1938) qui concerne le tachelhit du Sous, du Dictionnaire rifain-espagnol (E. Ibañez, 1949), du dictionnaire de M. Taïfi (1991) qui étudie les parlars du Maroc central (neuf parlars comme le précise l'auteur dans son introduction). Le vocabulaire usuel du tachelhite de A. Bounfour et A. Boumalk s'inscrit dans une visée standardisante, mais reste circonscrit à « une koinè usuelle commune à l'aire dialectale du chleuh » (2001 : VIII), le Dictionnaire tarifit-français de A. Serhoual(2002). Parfois même le travail lexicographique peut porter sur un seul parler comme c'est le cas du Dallet (1982) qui étudie un parler kabyle particulier : celui des Aït-Menguellat, ou encore la recherche de D. Azdoud (1997) sur le lexique des Aït-Hdiddou (Maroc central). Le dictionnaire de M. Chafik (1990, 1996, 1999) représente le premier travail lexicographique dont l'objectif est la standardisation de l'amazighe. L'auteur précise dans sa préface que son objet d'étude est la langue amazighe avec toutes ses variétés disséminées en Afrique du Nord et dans le grand Sahara (1990 : 7) et qu'il s'intéresse au protoberbère (1990 : 8) à dessein de construire une koinè amazighe (1990 : 10) »  
(AMEUR M ; 2009 : 84)

## **Conclusion**

L'étude de la microstructure a permis de révéler des informations propres à chacun des dictionnaires, elle a mis en relief les techniques lexicographiques en usage et les insuffisances qui s'y trouvent.

Plusieurs lacunes ont été constatées, le plus important est l'irrégularité de l'article, plus particulièrement du métalangage qui se caractérise par l'absence ou la présence non constante de la transcription phonétique, de l'étymologie, de la catégorie grammaticale, ainsi que le manque de renseignements d'ordre diatopiques, diastratique et diachronique.

Loin de faire une comparaison entre les systèmes orthographiques adoptés par les trois dictionnaires, il est important de signaler que ce sont des modes de transcription de la langue amazighe variés et variables, la problématique relative aux règles orthographiques unifiées pour le berbère n'est pas encore résolue.

Ces dictionnaires témoignent aussi d'une langue à tradition orale, dont l'usage est restreint à la parole quotidienne, cela apparaît plus particulièrement dans l'exemplification anonyme à l'aide de proverbes et d'expressions figées mais aussi dans le métalangage en tamazight, réduit à des définitions par synonymie ou par équivalence ; c'est un fait réel, le discours élaboré en tamazight demeure une difficulté pour le lexicographe.

L'ajout des emprunts à l'arabe et au français qui caractérise ces deux dictionnaires de TAIFI et de HADDADOU n'est pas un fait du hasard, ces outils se veulent représentatifs de la vitalité des usages, collectés à partir d'enquêtes sociolinguistiques, dont le souci est de contribuer à instaurer des normes descriptives et non prescriptives

La qualité en matière de méthodologie mais aussi de tout autre information donnée ne dépend pas seulement du lexicographe

mais c'est la réunion d'un ensemble d'outils dont il a besoin pour s'en servir : le cumul de travaux de recherches lexicographiques, linguistiques, sociolinguistique et autres, la préexistence d'un métalangage en tamazight, la standardisation définitive du système d'écriture, etc.

### **Références bibliographiques :**

1. AMEUR M. 2009, "Aménagement linguistique de l'amazighe : pour une approche polynomique " In *Asinag*, 3, 2009, p. 75-88
2. BERKAI A ; Quel aménagement de l'emprunt en amazighe ? In *Asinag*, 3, 2009, p. 97-108
3. CHAKER S; 1995 Encyclopédie berbère n°XV? Ed EDISUD, pp2303-2310.
4. DALLET J-M ; 1982, Dictionnaire kabyle-français, le parler d'Ait Menguellat, Ed SELAF, Paris.
5. DE SERMONT J-N ; 2012, L'apport de la sociolinguistique à la lexicographie: l'exemple récent des belgicisms dans l'édition du Nouveau Petit Robert 2008, Université de Leeds, Leeds, Royaume-Uni.
6. Guilbert l ; 1969, "Dictionnaires et linguistique : essai de typologie des dictionnaires monolingues français contemporains" In *Langue française*, n°2,
7. HADDADOU M-A ; Dictionnaire de Tamazight, parlers de Kabylie, Kabyle-français, français kabyle, BERTI, Alger.
8. MENNANA L ; 2008, Problèmes de lexicographie berbère : Etude critique du dictionnaire de J- M DALLET ? mémoire de magister, université Mouloud MAMMARI, Tizi Ouzou .
9. REY A ; 1983,"Normes et dictionnaires "In *BEDARD E ; MAURIS J ; La norme linguistique*, Ed Le Robert, Paris,
10. TAIFI M ; 1988, "Problèmes méthodologiques relatifs à la confection d'un dictionnaire de tamazight", In *AWAL n4 ? Cahiers d'Etudes Berbères*,
11. TAIFI M; 1991, Dictionnaire tamazight-français (Parlers du Maroc central, Ed L'HARMATTAN, Paris.
12. Le petit Larousse illustré, 2011, Ed Larousse,

## **Notes :**

---

<sup>1</sup> Le petit Larousse illustré, 2011, Ed Larousse, p110

<sup>2</sup> On appelle racine l'élément de base, irréductible, commun à tous les représentants d'une même famille de mots à l'intérieur d'une langue ou d'une famille de langues. La racine est obtenue après élimination de tous les affixes et désinences, elle est porteuse des sèmes essentiels, communs à tous les termes constitués avec cette racine. La racine est donc une forme abstraite qui connaît des réalisations diverses ; on parlera ainsi de la racine verbale française (ven) qui signifie « venir » et qui comporte deux radicaux = ven/vien; elle se réalise dans les formes venons, viennes, vienne, etc... En linguistique indo, européenne, la racine est un symbole hypothétique constitué le plus souvent de deux consonnes est d'un élément vocalique, et exprimant une certaine notion. En principe la racine est débarrassée de tous les éléments de formation (préfixes, infixes, suffixes, et..).Apparaissant d'un contexte ou avec un degré d'alternance déterminé.[...]

En linguistique sémitique, la racine est une suite de trois consonnes, ou trilitères, liée à une notion déterminée et qui, complétée de voyelles, donne la base des mots, en arabe, la racine KTB exprime la notion d'écrire, KATABA signifie « il a écrit », Katib « écrivain », kitab « un écrit, un livre » DUBOIS J et all ; 1998, Dictionnaire de la linguistique et des sciences du langage, Ed Larousse, p 395